
LES PUBLICATIONS ALTERNATIVES :

les questions que les chercheurs se posent

ou

pourquoi n'ai-je pas encore soumis aucun article
aux revues en accès libre ?

Pierre FEYEREISEN, Objectif recherche

Depuis des années, les chercheurs des universités belges francophones se lamentent. Paradoxalement, à l'heure d'Internet, il est de moins en moins aisé de trouver les articles scientifiques répertoriés dans les bases de données, les bibliothèques universitaires interrompent chaque année des abonnements alors que les nouveaux titres se multiplient, l'obtention de la documentation repose sur la chance et la débrouillardise (demandes de tirés à part, recours aux collègues d'autres universités, photocopies opportunistes lors de séjours à l'étranger, ...). Plus récemment, ces chercheurs se sont rendu compte que cette dégradation de l'accès à l'information n'était pas uniquement liée à la pauvreté des moyens affectés à la recherche fondamentale dans notre pays et chez nos proches voisins. En Amérique du Nord, dans les meilleures universités et jusque dans les disciplines les plus prestigieuses, les budgets consacrés aux périodiques ne suivent pas l'augmentation des prix et des suppressions d'abonnements deviennent inéluctables.

Les données du problème sont connues. Pour un éditeur commercial, revendre à la communauté scientifique des textes produits et expertisés par elle-même, au prix d'un investissement minimal dans des services d'imprimerie et de gestion des abonnements, permet de plantureux bénéfices et un transfert profitable des fonds publics de recherche vers les actionnaires privés de ces maisons. Des solutions existent et sont timidement mises en place : elles consistent à fournir un accès gratuit aux publications sous leur forme électronique et à permettre cette opération en inversant la logique économique jusque-là dominante. L'organisme qui finance la recherche le fait de bout en bout, y compris en ce qui concerne la publication des résultats. L'auteur prend en charge la diffusion du produit de son travail, et le met gratuitement à la disposition de chaque lecteur, que celui-ci soit ri-

che ou pauvre. Au total, le coût de la publication est largement compensé par l'économie faite sur les abonnements. C'est l'initiative des revues en libre accès (Open Access Initiative) qui a fait l'objet de pétitions, de colloques, de publications...¹ D'autres formules utilisant également des supports électroniques ont été imaginées, telle que l'auto-archivage, ou, en Communauté française de Belgique, le projet BICTEL/e.²

Pourquoi ces solutions alternatives ne se sont-elles pas encore imposées et pourquoi la révolution copernicienne qu'elles préconisent n'obtient-elle pas un plus large soutien ? Et pourtant, ça tourne et les promoteurs de telles initiatives ne manquent pas d'arguments : la formule permet une large diffusion des résultats de la recherche avec un faible coût et des délais de publication courts. Alors, les chercheurs font-ils preuve d'excès de prudence ou sont-ils les victimes d'une irrésistible force d'inertie ? Pas nécessairement, car on peut identifier une série d'obstacles à surmonter.

1° L'une des premières difficultés à surmonter concerne *l'information* relative aux titres en accès libre, encore trop peu connus (d'où l'utilité d'une séance comme celle-ci). Existents-ils dans toutes les disciplines ? Comment en trouver la liste ? En préparant cet exposé, je découvre que dans mon domaine de recherche - la psychologie cognitive - un périodique que je croyais avoir disparu propose, sous forme

¹ Voir notamment le compte rendu de la conférence du 7 avril 2003 organisée à Gembloux " *Les nouveaux défis de la publication scientifique : pour qui le chercheur écrit-il ?* ", dans le numéro 26 du journal d'OBJECTIF RECHERCHE, ainsi que le dossier paru dans le numéro 146 de la revue *LOU-VAIN* (avril 2004).

² <http://www.bicfb.be/bictel>

- électronique uniquement, la publication rapide de courtes notes. Mais alors ai-je le choix entre plusieurs titres, ce qui est une garantie de pluralisme ? On sait que dans le système traditionnel, un article refusé à un endroit peut-être accepté ailleurs... Cette publication sera-t-elle répertoriée dans les bases de données les plus consultées ? L'expérience apprend que placer un article dans un journal peu connu équivaut à lui payer un bel enterrement...
- 2° Une autre difficulté vient de ce qu'un journal scientifique ne sert pas uniquement à diffuser l'information, mais remplit également une fonction de *certification*. L'expertise par les pairs joue un rôle essentiel dans le système de la publication des recherches : un article dans une revue avec un comité de lecture international a plus de valeur, indépendamment de son contenu, qu'un article paru dans le journal émanant d'une faculté ou d'une unité de recherche, et ce dernier a plus de valeur qu'un article paru dans un journal destiné au grand public. On sait que l'on trouve de tout sur Internet, le meilleur et le pire. On critique les chercheurs qui annoncent des découvertes par communiqués de presse, court-circuitant la phase d'évaluation. Est-ce que les publications en accès ouvert seront mieux reconnues que les ouvrages édités à compte d'auteur ?
- 3° La publication dans un journal scientifique ne garantit pas seulement la valeur d'un travail, mais également son authenticité. La date d'acceptation ou de parution permet d'établir une priorité. Qu'en est-il dans l'édition électronique ? L'auteur sera-t-il protégé des risques du plagiat ? Le *copyright* est cependant une arme à double tranchant. Pour les chercheurs, la pratique courante est de céder les droits d'auteur à un éditeur, qui leur offre une série de garanties, mais les prive de la possibilité de réutiliser un travail publié et va parfois jusqu'à interdire la diffusion par Internet. Un jeune docteur va donc hésiter à publier sa thèse sous forme électronique quand elle contient un article soumis, accepté ou publié par une revue scientifique. Une solution parfois préconisée consiste à ne publier en accès libre que la version préliminaire aux révisions demandées par les experts. Mais n'est-ce pas à nouveau dévaloriser cette forme de publication ?
- 4° Publier est indispensable pour le chercheur, autant que distribuer l'est pour un producteur : à quoi serviraient des résultats d'études dormant dans des dossiers confidentiels ? Progressivement cependant, la publication est passée d'une fonction d'évaluation de la qualité d'un travail à celle d'*évaluation des personnes*. Le curriculum vitæ, principalement composé d'une liste de publications (nombreuses, ou choisies parmi les plus remarquables), est le sésame indispensable pour ouvrir la porte à un poste définitif au cadre académique ou au FNRS, pour obtenir des crédits de recherches, pour se voir confier la direction d'une équipe. Est-ce que publier sous une forme alternative ne va pas handicaper la suite d'une carrière, ou le développement d'un groupe de recherche ? À cet égard, le développement d'initiatives en faveur de revues en libre accès doit s'accompagner d'un changement des mentalités et d'une action politique en faveur d'autres critères d'évaluation de la recherche.
- 5° Continuant à réfléchir aux différentes fonctions que servent les revues scientifiques, évoquons la question de *l'archivage*. Les bibliothèques universitaires servent à la conservation des connaissances. Même si le papier se détériore, il offre sans doute de meilleures garanties à cet égard que les supports électroniques. Les chercheurs connaissent la difficulté qu'ils ont à retrouver les données stockées sur une disquette après 5-6 ans. Combien de temps pourra-t-on consulter les revues électroniques ? Comment va-t-on assurer la migration d'un système à l'autre ? Faut-il envisager une copie en version papier, des sauvegardes multiples, ou d'autres solutions ?
- 6° Le plus aigu reste sans doute le problème du *financement*. Un système d'accès libre ne fonctionne bien sûr pas gratuitement : il faut prévoir un personnel de gestion, des serveurs, des logiciels adaptés. Le projet Open Access Initiative suppose une intervention des fonds de recherche dans la prise en charge (éventuellement forfaitaire) des frais de publications. Mais alors, comment va-t-on franchir cette phase délicate de basculement de l'ancien système (paiement par le lecteur) au nouveau (paiement par l'auteur) ?

7° Toutes ces questions débouchent sur l'idée qu'il faudrait peut-être concevoir un *système mixte*, aujourd'hui déjà en œuvre. Certains éditeurs de journaux scientifiques sur papier offrent gratuitement l'accès à la version électronique de leur titre. Ils espèrent ainsi faire pression sur les prix des publications les plus coûteuses, tout en améliorant la visibilité et l'impact de leur publication. Bref, ils utilisent la dualité du système actuel comme arme de concurrence pour améliorer le rapport qualité/prix. Une variante serait de favoriser l'accès libre aux archives après un certain délai, le plus court possible (6 à 12 mois par exemple).

On voit que l'initiative des revues en libre l'accès

soulève de nombreuses questions, certaines ayant dès à présent trouvé une solution, d'autres plus complexes. Est-ce que le système alternatif fonctionne d'emblée de manière satisfaisante, quoiqu'à échelle réduite, ou n'est-on encore que dans les phases d'expérimentation de prototypes peu fiables ? S'agit-il d'une solution d'avenir ou d'une utopie ? Quoi qu'il en soit, il semble clair que le système actuel de la publication scientifique vit une crise profonde, que les universités et centres de recherche ne peuvent suivre les éditeurs commerciaux dans la voie qu'ils imposent unilatéralement et que la communauté scientifique va devoir réagir. Quand, comment ? L'initiative prise par les pionniers des revues en accès libre présente bien des attraits ...

* * *